



D'un rôle marginal à un rôle central:

l'autonomisation économique des femmes par le commerce



PROGRAMME

Mercredi 28 septembre 2016
9h00 – 10h30 | Salle D, OMC



Le CIR: Travailler à l'appui des ODD

5 ÉGALITÉ ENTRE
LES SEXES



8 TRAVAIL DÉCENT
ET CROISSANCE
ÉCONOMIQUE



PROGRAMME



Modératrice

- **S.E. Mme Yvette Stevens**, Ambassadrice et Représentante permanente, Mission permanente de la République de Sierra Leone à Genève, et Présidente du Conseil du CIR

Observations liminaires

- **M. Ratnakar Adhikari**, Directeur exécutif, Secrétariat exécutif du CIR

Témoignages vidéo de femmes bénéficiaires du CIR

Experts

- **Mme Coulibaly Aïssata Touré**, exportatrice de mangues, gérante de la *Société de valorisation des fruits (SOVAFY)* et Présidente du Réseau des femmes opératrices économiques (RFOE) (Mali)
- **Mme SENG Takakneary**, fondatrice et Présidente de SentosaSilk, Association cambodgienne des femmes chefs d'entreprise (Cambodge)
- **Mme Kuvien Para**, copropriétaire et gérante, Dolphin View Beach (Îles Salomon)
- **Mme Louise Kayonga**, secrétaire de la coopérative Twagure Amaremba (Rwanda)

Donateurs

- **S.E. Mme Terhi Hakala**, Ambassadrice et Représentante permanente, Mission permanente de la Finlande auprès de l'Office des Nations Unies et d'autres organisations internationales à Genève
- **S.E. Mme Elsbeth Akkerman**, Ministre plénipotentiaire et Représentante permanente adjointe du Royaume des Pays-Bas auprès de l'Office des Nations Unies et d'autres organisations internationales à Genève
- **Mme Susan Barton**, conseillère principale en politique commerciale, Service de la politique commerciale, Département du développement international (DFID) (Royaume-Uni)

Organisations partenaires

- **Mme Arancha González**, Directrice exécutive, Centre du commerce international
- **M. Paul Brenton**, Économiste principal, Pratique globale commerce et compétitivité, Banque mondiale

Questions et réponses

PRÉSENTATION

«Les femmes représentent la moitié de la population mondiale et donnent naissance à l'autre moitié» *Amina Mohamed, Ministre des affaires étrangères (Kenya)*



L'autonomisation économique des femmes consiste à générer une réduction rapide de la pauvreté, une croissance économique forte, inclusive et équitable et un développement socioéconomique durable et solide. Cependant, les femmes rencontrent des difficultés considérables qui les empêchent de participer pleinement à la production et au commerce, de contribuer au progrès technologique, de jouer un rôle dans le secteur des services et les chaînes de valeur régionales et mondiales, ainsi que d'accéder aux marchés. Ces difficultés sont

exacerbées dans les pays les moins avancés (PMA) en raison d'obstacles propres à ces derniers. En tant que cadre mondial destiné à coordonner l'assistance liée au commerce en faveur des PMA, le Cadre intégré renforcé (CIR) soutient la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le CIR est expressément mentionné au titre de l'Objectif de développement durable (ODD) n° 8 et soutient par ailleurs directement l'ODD n° 5, qui consiste à parvenir à l'égalité des sexes et à autonomiser les femmes dans les PMA.

Promouvoir l'autonomisation économique des femmes constitue pour le CIR une priorité stratégique, le commerce étant un outil très efficace pour libérer leur potentiel productif. Il existe trois grands moyens d'aider les PMA à atteindre cet objectif:

- le travail analytique du CIR (études diagnostiques sur l'intégration du commerce), qui vise à identifier les principaux obstacles au commerce et à classer les mesures, politiques et réformes par ordre de priorité en tenant compte des questions liées à l'égalité hommes-femmes et du rôle des femmes pour ce qui est d'accroître l'efficacité du commerce et de la lutte contre la pauvreté dans les PMA;
- l'aide du CIR au renforcement des capacités institutionnelles, qui vise à soutenir les efforts déployés par les PMA pour intégrer la question de l'égalité hommes-femmes dans l'élaboration de leur politique commerciale; et
- le soutien catalyseur du CIR à l'appui des projets prioritaires identifiés dans le cadre du travail analytique, qui est souvent fourni directement pour aider les femmes bénéficiaires des régions rurales à participer activement à la transformation économique.

Cette séance donnera un coup de projecteur sur les récits d'expérience de quatre pays et montrera comment, en établissant les fondements nécessaires au commerce, le CIR aide les PMA à réaliser des projets axés sur les résultats et les impacts et qui profitent aux femmes pauvres sur le terrain. Un accent plus important a été mis sur les efforts fournis pour soutenir les MPME détenues par des femmes et mettre l'énorme potentiel inexploité de ces dernières au service

de la croissance économique dans les PMA. Ces projets qui incluent les femmes contribuent au développement de l'activité commerciale, à l'augmentation des revenus et à l'amélioration des moyens d'existence et du niveau de vie, tout en prêtant attention à la gestion durable des terres et en appliquant une approche communautaire respectueuse de l'environnement qui associe agriculteurs, commerçants et entrepreneurs locaux.



Le **Cambodge** montrera comment le CIR soutient 14 entreprises détenues par des femmes et faisant appel à des tisserands de zones rurales (dont 86% sont des femmes) pour approfondir leurs compétences techniques et commerciales. Le **Mali** expliquera comment le soutien accordé par le CIR sous la forme d'un ensemble de projets complémentaires et auto-alimentés destinés à renforcer la stratégie de développement commercial du pays a aidé des coopératives de femmes du secteur de la mangue, renforcé l'octroi de crédits aux exportateurs et amélioré la qualité des mangues maliennes. Ces projets ont soutenu des secteurs clés de la filière dirigés par des femmes, de la production des mangues à l'exportation, en passant par la transformation et la commercialisation.



Pour ce qui est du **Rwanda**, il sera question du soutien accordé à la mise en œuvre de la stratégie nationale pour le commerce transfrontières 2012-2017, en cohérence avec les partenaires sur le terrain, pour améliorer les moyens de subsistance et la capacité de gain des personnes participant au commerce transfrontières, dont deux tiers sont des femmes. En ce qui concerne les **Îles Salomon**, il sera question de primes innovantes pour l'écotourisme, accordées à trois exploitantes d'entreprises touristiques dans le cadre d'une initiative visant à encourager les femmes à entreprendre une carrière dans ce secteur qui favorise un développement économique durable. Ces primes relèvent d'un projet global financé par le CIR visant à soutenir la politique et la législation dans le secteur du tourisme, à promouvoir les Îles Salomon comme destination touristique particulière dans la région du Pacifique et à renforcer les liens

entre le secteur touristique et des secteurs auxiliaires tels que l'agriculture, la pêche et l'artisanat, de façon à créer des possibilités supplémentaires de subsistance pour la population locale, et en particulier pour les femmes.

La séance se tiendra pendant le Forum public de l'OMC et sera le cadre d'échanges qui s'appuieront sur des témoignages personnels de divers acteurs sur le terrain ainsi que de partenaires de développement. Dans l'assistance, les PMA, les partenaires de développement et les organisations partenaires contribueront à des échanges visant à faire ressortir les meilleures pratiques pour ce qui est d'éliminer les obstacles auxquels sont confrontées les femmes qui font du commerce, de renforcer les capacités des femmes de faire du commerce, d'assurer l'égalité des chances et de créer des conditions égales pour les hommes et les femmes.

On étudiera les moyens de faire évoluer comme il se doit les mentalités pour que les femmes soient reconnues comme des acteurs majeurs de l'économie et que leur autonomisation leur permette d'exploiter pleinement les possibilités offertes par le développement du commerce. Les participants seront encouragés à faire part de leur expérience et à citer des exemples de réussites et de bonnes pratiques sectorielles concernant la mise en œuvre de stratégies de développement inclusives et soucieuses de l'égalité des sexes. La séance sera aussi l'occasion d'aborder l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation économique des femmes dans les PMA dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030, mettant en relief le rôle du CIR dans la réalisation des objectifs de développement durable.

Pour en savoir plus, consultez l'adresse suivante www.enhancedif.org/fr ou contactez eif.secretariat@wto.org et eiftfm@unops.org